

Pratz, le 13 mars 2015

PACTE MONDIAL

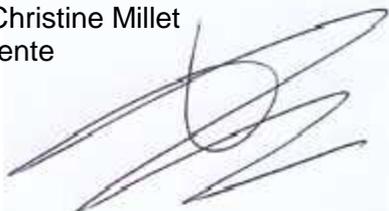
Communication annuelle sur le progrès (COP 2015).

Je suis heureuse de confirmer que la société Millet Plastics Group réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchants les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Bien cordialement.

Mme Christine Millet
Présidente



Page ¼

Description des bonnes pratiques menées en 2014 et projection 2015

1) Environnement : Principes n° 7,8 et 9 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement, entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Notre politique :

La protection de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes sont des préoccupations de chaque instant, à tous les niveaux, dans toutes nos activités. Nous affirmons le souhait de maintenir notre prestation de qualité en l'associant au respect de l'environnement, à la prévention de la pollution et des risques en matière de santé et de sécurité pour nos collaborateurs.

Soucieux de confirmer notre volonté d'amélioration continue et notre engagement de développer durablement nos activités, nous avons fait le choix de mettre en place un système de management intégré Santé, Sécurité et Environnement.

Nos objectifs :

- Etre conforme aux exigences légales applicables et autres exigences auxquelles nous pourrions souscrire.
- Améliorer la gestion des énergies et réduire notre consommation énergétique.
- Valoriser les déchets générés par l'activité de la société.
- Assurer la prévention de toutes pollutions.
- Identifier les risques environnementaux et mettre en œuvre des actions visant à les diminuer et à les maîtriser.
- Assurer la prévention et la gestion des situations dangereuses (maîtrise des pollutions accidentelles et des situations d'urgences).
- Impliquer et sensibiliser l'ensemble de notre personnel à notre démarche environnementale.
- Conduire des audits, auto évaluer notre conformité / à nos engagements et mesurer notre performance.

Mise en œuvre et actions concrètes pour l'obtention des objectifs :

- Réalisation d'une analyse environnementale en juin 2014.
- Réalisation d'une analyse réglementaire fin 2014.
- Réalisation d'une analyse concernant les aspects environnementaux en mode normal et en mode accidentel.
- Sensibilisation et formation des employés à la protection de l'environnement et à leurs impacts environnementaux.
- Modification de notre système de management de la qualité certifié iso 9001 afin d'inclure les exigences liées à la norme iso 14001.
- Mise en place d'indicateurs liés à l'environnement.
- Mise en place d'audits internes environnementaux.
- Certification ISO 14001 avant fin 2015.

Mesure des résultats (début mars 2015)

- Notre plan d'actions découlant des analyses environnementales et réglementaires est maintenant réalisé.
- Nous avons une augmentation du % de déchets recyclés (65 % à 95%).
- Nous avons mis en place une politique environnementale consultable par tous et vouée à une diffusion large.
- Une veille réglementaire environnementale est mise en place.
- En 2014, diminution de la consommation de gazole de 61 % (chaudière pour chauffage ateliers + bureaux) par la mise en place d'un récupérateur de chaleur branché sur les machines de fabrication (presses).
- En 2014, élaboration et expédition à nos fournisseurs d'une « Charte des Achats Responsables » afin de les sensibiliser.
- 65 % du personnel est maintenant sensibilisé et formé aux impacts environnementaux de la société.

2) Lutte contre la corruption : Principe n° 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Notre politique :

Dans un monde aux échanges de plus en plus nombreux, variés et globalisés, la pérennité et le développement maîtrisé des entreprises passe par le respect des lois et des normes internationales en vigueur mais aussi par une vision et un sens éthique de haut niveau.

Notre société et ses filiales, nonobstant ses fortes valeurs éthiques propres, se conforment depuis des années aux lois et règlements nationaux et européens en vigueur qui constituent un socle solide dans le cadre du respect de la Propriété industrielle et autres aspects du droit des affaires en Europe.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre en œuvre une démarche plus complète et formalisée dans ce domaine, en réaffirmant et prolongeant ces valeurs éthiques et en nous donnant les moyens de les mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs définis.

Nos objectifs :

- Millet Plastics Group s'engage à ne pas travailler avec des sociétés dont les fonctionnements économiques semblent douteux. La sélection des fournisseurs donne lieu à des appels d'offres vers plusieurs fournisseurs.
- Cet engagement est formalisé dans la procédure générale d'achats. La sélection des fournisseurs est établie en fonction de l'image globale de l'entreprise de la qualité des produits / matériels / prestataires de service et du prix. Le responsable achats émet les appels d'offre, définit et rédige les cahiers des charges en collaboration avec les autres services. Il garantit la loyauté dans ses échanges avec les fournisseurs actuels ou les fournisseurs potentiels.

Mise en œuvre et actions concrètes pour l'obtention des objectifs :

- Procédure achats
- Sensibilisation de nos fournisseurs.
- Elaboration d'une chartre des achats responsables.
- Expédition de cette chartre à l'ensemble de nos fournisseurs.
- Elaboration d'un politique d'entreprise en matière d'éthique des affaires.

Mesure des résultats (début mars 2015) :

Notre Chartre des achats responsables est réalisée, reste à la diffuser à nos fournisseurs (avant fin de l'année).

Notre politique d'éthique des affaires est maintenant réalisée et diffusée au sein de notre entreprise.